

CONSULTATION SUR LE SOCLE

La consultation sur le socle est en deux parties :

- demi-journée banalisée de réflexion collective dans les collèges (en Côte d'Or le 15 Octobre).
- questionnaire individuel (lien reçu sur votre mel professionnel envoyé par interview@mail-efm.com) : ce questionnaire concerne tous les personnels de collège comme de lycée.

Globalement, si l'on peut être dubitatif sur ce qui sera fait de cette consultation, il nous semble que notre profession a intérêt à y participer fortement, car elle concerne directement notre métier et les contraintes que l'on nous impose.

Quelques éléments d'analyse sur chaque partie de la consultation*:

*élaborés par le SNES 58 et partagés par le SNES 21

- Approche globale: Si nous ne sommes pas demandeur d'un socle, l'évolution par rapport à l'ancien socle est positive: moins utilitariste, réhabilitation des connaissances et de la notion de culture. C'est l'occasion de dire qu'il faut en finir avec les prescriptions comme l'enseignement par compétences. Si nous voulons rester un corps de conception de la fonction publique, la manière d'enseigner doit être du domaine de la liberté pédagogique.
- Domaines de formation : Le caractère structurant des disciplines est trop absent du projet de socle. Nous considérons que chaque discipline contribue à la formation des élèves dans un dialogue avec toutes les autres. Il n'est pas pertinent de les séparer en deux blocs (domaine 4 : sciences et domaine 5 : lettres et arts). De plus, ce clivage pourrait se traduire en deux domaines de polyvalence pour les enseignants. Il nous semble important d'affirmer que nous voulons des programmes disciplinaires clairs avec des repères annuels précis qui constituent le seul document de référence (ce qui n'interdit pas de travailler de manière inter-disciplinaire ensuite). Il faut ainsi en finir avec les tentatives de polyvalence, et l'inflation prévisible du nombre de réunions pour se répartir des programmes de cycle ou des programmes pluri-disciplinaires.
- Évaluation : Dans ce domaine, la consultation tend à faire trancher des questions non pertinentes comme la suppression des notes, l'évaluation par compétences, ou l'avenir du brevet des collèges..... Elle passe sous silence les problèmes et les lourdeurs liés au livret de compétences qui normalement disparaît, ou à l'imposition de « classe sans note ».

Il nous semble important de réaffirmer :

- que les enseignants doivent être libres de choisir la manière dont ils évaluent leurs élèves, Y compris la manière dont ils souhaitent synthétiser cette évaluation,
- que le LPC et toute forme de double évaluation imposée doit disparaître,
- que **le débat sur la suppression des notes est démagogique.** Aucun instrument de synthèse n'est malveillant ou bienveillant en soi. Les familles et les élèves semblent l'avoir mieux compris que notre administration.
- qu'il est nécessaire de conserver un DNB avec des épreuves anonymes corrigées hors de l'établissement. Ce doit être un repère et une garantie pour les élèves et leur famille, et un rempart pour les enseignants contre les dérives et les pressions locales.

Au final, nous jugeons important que chaque collègue s'investisse dans cette consultation pour ne pas laisser le champ libre aux dogmes qui depuis des années entravent notre travail et dégradent le fonctionnement de l'Éducation Nationale.

Dans ce même objectif, faites-nous remonter en parallèle un petit bilan de ce qui s'est dit dans votre établissement (snes21@dijon.snes.edu)